
Droits et devoirs des sujets séro-positifs aux virus HIV

Numéro d'inventaire : 2000.02613

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Éditeur : Institut Alfred Fournier (Paris)

Mention d'édition : 2ème édition

Date de création : 1995 (vers)

Description : Fiche cartonnée.

Mesures : hauteur : 190 mm ; largeur : 110 mm

Notes : Tampon du collège J.B. Poquelin, Paris. Fiche utilisée par les professeurs de SVT.

Mots-clés : Éducation à la santé et à la sexualité
Sciences naturelles (post-élémentaire et supérieur)

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

LES SOMMAIRES D'ALFRED FOURNIER

1

2ème Edition

DROITS ET DEVOIRS

DES SUJETS SERO-POSITIFS AUX VIRUS HIV

On compte en France environ 300.000 sujets séro-positifs aux virus HIV.

On peut espérer que la majorité des séro-positifs garderont un état de santé satisfaisant; néanmoins cette séro-positivité comporte des risques et il est bon de définir les droits, les devoirs et les servitudes qu'entraîne cette situation.

Disons d'emblée qu'aucun argument scientifique ne permet à ce jour d'imputer la contamination par le virus à une autre cause qu'un rapport sexuel ou un contact avec un sang infecté.

DROITS

— Voyages et loisirs :

Les séro-positifs doivent pouvoir circuler librement, l'interdiction d'immigration prise à leur égard dans certains pays est une mesure inutile et contraire aux droits de l'homme.

— Travail :

Nombreuses sont les professions accessibles aux séro-positifs. Ils peuvent travailler dans le commerce et l'industrie alimentaire; il n'y a pas de raison de leur interdire l'enseignement ainsi que les professions médicales et paramédicales.

— Vie familiale et communautaire :

La séropositivité n'est pas incompatible avec une vie en commun sans précautions spéciales : pas de vaisselle personnelle ni de sanitaires particuliers ; néanmoins il est indispensable que les séro-positifs aient leur rasoir et leur brosse à dents personnels à cause de l'action abrasive, sur la peau ou les muqueuses, de ces objets de toilette qui peuvent être porteurs du virus.

DEVOIRS

— Rapports sexuels avec préservatifs :

Les séro-positifs hébergent des virus qui se transmettent par le sperme et les sécrétions vaginales; les femmes aussi bien que les hommes ne doivent pas avoir de relations sexuelles sans le port d'un préservatif.

